

Situation professionnelle au 1er décembre 2017
Promotion: Licence Professionnelle 2014-2015

MENTION

MAINTENANCE DES SYSTEMES PLURITECHNIQUES

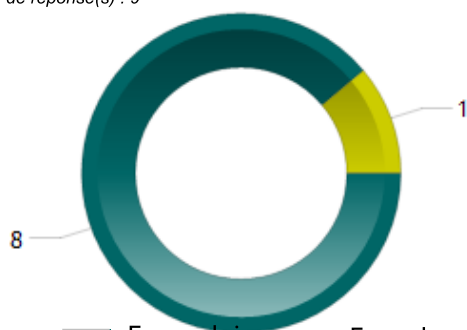
SPÉCIALITÉ

MOTEURS ET ENVIRONNEMENT

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2016,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Taux d'insertion
à 18 mois : 100 %
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Technicien motoriste

-Expert automobile en formation

-Master technicien

-Mécanicien Diéséliste

-Spécialiste Intégration et Validation Fonction
contrôle moteur

-Synthèse calibration thermique moteur

-Technicien Banc d'essais

-Technicien d'essai vibro-acoustique

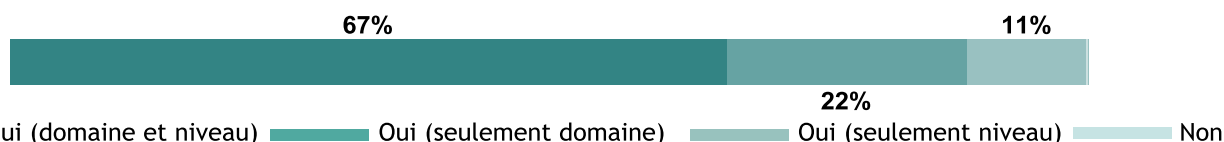
-Technicien d'essais sur banc à rouleaux
Poids

— SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation Nombre de réponse(s) : 9



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 8

Candidature spontanée 25 %

Relations 25 %

Agence d'intérim 13 %

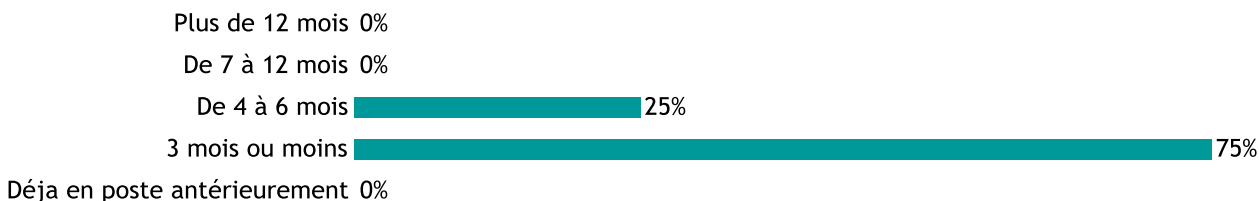
Associations d'anciens élèves 13 %

Cabinets de recrutement 13 %

Offre diffusée par votre Université 13 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

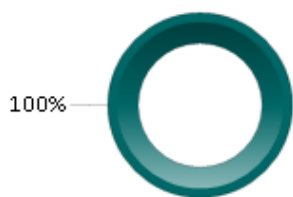
Nombre de réponse(s) : 8



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



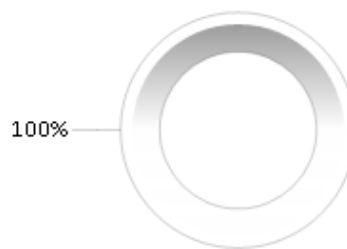
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

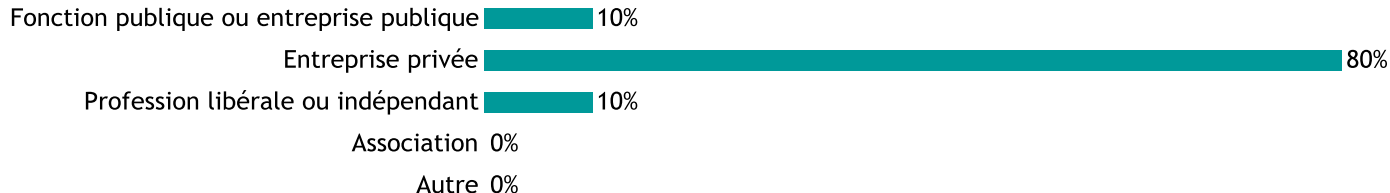
Nombre de réponse(s) : 10



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

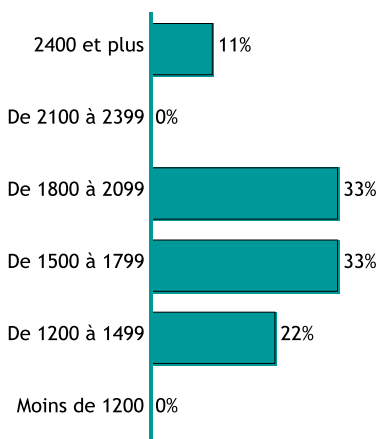
Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



Revenu net mensuel (dont primes) en Euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



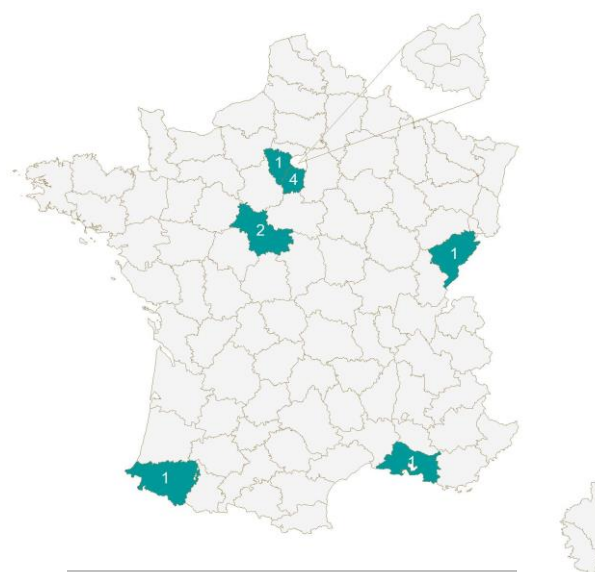
Salaire médian : 1750 euros

Salaire moyen : 1777 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



Emplois à l'étranger: 0